

## ZADimanche, à Gonesse (Val-d'Oise)

17 janvier 2021



Vendredi 18 décembre, la cour administrative d'appel de Versailles a rétabli le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gonesse, rendant possible l'urbanisation de 280 hectares du Triangle agricole. Cinq jours plus tard, la Société du Grand Paris (SGP) annonçait une reprise du chantier de la gare du Grand Paris Express dès le mois de février, ignorant ainsi les préconisations de la Convention citoyenne pour le climat, les actions juridiques en cours, et sans attendre les décisions du gouvernement suite au travail de Francis Rol-

Tanguy, rapporteur du gouvernement, sur l'avenir du Triangle.

Sur ce territoire a été signé, en décembre 2015, l' "accord de Paris" sur les changements climatiques. Or, que veut faire la SGP, en contradiction totale avec les recommandations de la Convention citoyenne pour le climat, qui demandent l'arrêt de l'étalement urbain ? Elle cherche à passer en force, pour construire une gare située en plein champ pour la ligne 17 Nord !

Pourtant, de nombreuses communes d'Ile-de-France sont aujourd'hui à la recherche de terres fertiles, de fermes et de maraîchers pour s'alimenter et pour respecter la loi qui prévoit : dès 2022, la loi prévoit que celles-ci devront être approvisionnées à 50% en produits bio ou sous label de qualité (loi EGalim du 30 octobre 2018).

Le projet CARMA qui permet d'assurer la vocation agricole du triangle, est prêt à démarrer. À l'heure où les citoyen.n.es plébiscitent les aliments produits localement et sans produits chimiques, à l'heure où les crises sanitaires et les canicules à répétition exigent de développer l'autonomie alimentaire et de protéger les sols, CARMA donnera un avenir aux terres du Triangle et enclenchera, au sein du Pays de France, des dynamiques pour l'emploi et pour la santé alimentaire de tous.tes. De leur côté, la SGP et certains élus du conseil départemental du Val d'Oise s'obstinent à proposer des projets incohérents, vides de toute substance, dans le seul but de démarrer la construction d'une gare coûteuse et inutile et d'urbaniser le Triangle. Réagir face à ce déni de bon sens est indispensable.

Ni la saison ni la situation sanitaire ne doivent nous empêcher de nous mobiliser.

**Lire aussi :** <https://ouiauxterresdegonesse.fr/>

Chemin de la Justice, GONESSE

RER B ou D, arrêt Parc des Expositions ou Villiers-le-Bel Gonesse Arnouville, puis bus 20, arrêt Triangle de Gonesse

- Emplacement : Accueil > Agenda >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/ZADimanche-a-Gonesse>